



Le Département de l'Aube, réfèrent national « sport et handicap »

Lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt « Sport et handicap », lancé par l'Assemblée des Départements de France et le Comité paralympique sportif français, le Conseil départemental de l'Aube contribuera à l'élaboration d'un guide national de bonnes pratiques en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap par le sport.

Sommaire

1| « Sport et handicap » : le Département de l'Aube figure parmi les 4 lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt lancé par l'ADF4

- Une sélection qui couronne la reconnaissance de la politique d'inclusion des personnes en situation de handicap engagée de longue date dans l'Aube...4
- ...mais aussi une invitation à poursuivre et à amplifier les actions en cours et à venir en faveur de l'inclusion par le sport5

2| Répondre à l'appel à manifestation d'intérêt « sport et handicap » : une évidence pour le Département de l'Aube5

- L'appel à manifestation d'intérêt « sport et handicap » en bref5
- Dans l'Aube, une politique sportive inclusive diversifiée et représentative du territoire national.....6

3| Le projet spécifique du Département de l'Aube : mobiliser un réseau d'acteurs issus du milieu sportif et du handicap.....8

- Annexes8

1| « Sport et handicap » : le Département de l'Aube figure parmi les 4 lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt lancé par l'ADF

Le Département de l'Aube a candidaté en avril 2021 à l'appel à manifestation d'intérêt « Sport et handicap » porté par l'Assemblée des départements de France et le Comité paralympique sportif français. Sur 25 candidatures, le dossier « sport et handicap » de l'Aube a été retenu. L'Aube accède ainsi au groupe de travail aux côtés du Doubs, de la Loire-Atlantique et du Pas-de-Calais, également lauréats. Ensemble, ils partageront leurs expériences en termes de structuration de la politique « sport et handicap » et travailleront conjointement à la formalisation d'un guide de bonnes pratiques – qui sera diffusé à tous les Départements – pour développer la coopération « sport et handicap » dans les territoires et intégrer plus de sport dans la vie et les parcours des personnes en situation de handicap.

■ Une sélection qui couronne la reconnaissance de la politique d'inclusion des personnes en situation de handicap engagée de longue date dans l'Aube...

Chef de file et garant des solidarités humaines, le Département de l'Aube met en oeuvre, depuis plusieurs années, des actions pour favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap dans de nombreux domaines. D'ailleurs le volet "sport et handicap" fait partie intégrante de sa politique sportive depuis le début de la démarche territoriale initiée en 2018, « L'Aube en mode sport pour les Jeux ».

Pour le Département, et les collectivités engagées à ses côtés (villes de Troyes, Nogent-sur-Seine, Saint-Julien-les-Villas, Romilly-sur-Seine...), les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris en 2024 présentent une formidable opportunité de favoriser et de promouvoir le sport pour tous.

« Le handicap est une notion importante pour un Département car il affecte la vie quotidienne des personnes concernées dans de nombreux domaines (mobilité, loisirs, activités sportives...). C'est pourquoi le Département souhaite traiter le handicap de manière transversale dans ses politiques publiques. Les Jeux de Paris 2024 sont une opportunité exceptionnelle d'aborder le handicap par le sport et la santé. De nombreuses actions ont été entreprises par le Département dans ce sens, en s'appuyant sur la mobilisation et la coordination de tous les acteurs concernés par le sport et le handicap dans l'Aube. »

Philippe Pichery, président du Conseil départemental de l'Aube.

■ ...mais aussi une invitation à poursuivre et à amplifier les actions en cours et à venir en faveur de l'inclusion par le sport

Ce nouveau statut de référent n'est cependant pas considéré comme un acquis. C'est au contraire un encouragement vers l'amplification des actions d'inclusion. Il marque aussi le lancement d'un groupe de travail et d'ateliers réunissant les principaux acteurs des politiques sport et handicap présents sur les 4 territoires sélectionnés.

Un premier comité de pilotage réunissant les Départements de l'Aube, du Doubs, de la Loire-Atlantique et du Pas-de-Calais **aura lieu le 10 mai 2021**. 3 ateliers seront organisés dans chacun des départements pilotes, entre mai et octobre 2021, pour travailler sur les thématiques suivantes :

- **Atelier n°1** : réaliser un état des lieux de la coopération et des pratiques « sport et handicap » sur le territoire départemental
- **Atelier n°2** : définir la cible à atteindre en matière de développement des politiques « sport et handicap »
- **Atelier n°3** : élaborer un guide des actions pouvant être engagées pour améliorer l'articulation des politiques en faveur de l'autonomie et du développement des pratiques sportives

2| Répondre à l'appel à manifestation d'intérêt « sport et handicap » : une évidence pour le Département de l'Aube

■ L'appel à manifestation d'intérêt « sport et handicap » en bref

Lancé courant avril 2021 à destination de l'ensemble des Départements de France, cet appel à manifestation vise à favoriser l'autonomie des personnes en situation de handicap dans le sport. L'Assemblée des Départements de France et le Comité paralympique sportif français ont souhaité profiter de l'impact des Jeux olympiques et paralympiques 2024 pour lancer une mobilisation nationale des conseils départementaux. Le but étant de s'interroger sur la structuration d'une politique « sport et handicap » fédératrice et à même de faire du sport le quotidien des personnes en situation de handicap.

Pour répondre à l'appel à candidature, les Départements devaient :

- présenter les objectifs et les projets engagés en matière de sport et handicap diversifiés et représentatifs du territoire national,
- présenter un exemple de projet ou d'action significative déployée sur le territoire départemental en matière de « sport et handicap » et associant au moins deux acteurs de « catégorie » différente parmi la liste suivante : acteurs de l'autonomie (direction de l'autonomie du Conseil départemental, MDPH , associations ou fédérations d'établissements et services médicaux sociaux...), acteurs du sport

(direction des sports du Conseil départemental, mouvement sportif...) et acteurs du « sport »,

- mettre à disposition des locaux pour accueillir un atelier collaboratif.

■ **Dans l'Aube, une politique sportive inclusive diversifiée et représentative du territoire national**

La labellisation des collectivités auboises « Terre de Jeux 2024 » a permis d'enclencher une dynamique collective autour du sport. Quant au label « Centre de préparation aux Jeux », il a été l'occasion de faire un état des lieux de l'offre sportive sur le territoire et de son accessibilité pour tous les publics.

Le Département a pu développer des actions en faveur de la pratique sportive des personnes en situation de handicap, notamment :

- **consolider son soutien financier aux associations et clubs sportifs locaux** : subventions pour l'acquisition de matériel, l'aménagement de locaux spécifiques dédiés à la pratique handisport ;
- **répondre à la problématique de mobilité des personnes en situation de handicap** : achat de véhicules adaptés pour le transport de personnes en situation de handicap vers des activités, événements ou compétitions sportives, financement du transport d'élèves handicapés pratiquant une activité sportive au sein de l'UNSS
- **penser et construire des équipements parasports innovants et durables** :
 - **Création d'une base nautique sur le lac du Temple** accessible à la pratique de l'handi-aviron et du para canoë.
 - **Construction d'un équipement parasports et d'escalade**, la CIME (Complexe multisport escalade) d'une surface d'environ 6 500 m² doté d'une structure internationale d'escalade et handi-escalade (vitesse, bloc et difficulté indoor).
 - **Centre sportif de l'Aube**
 - **Côté Troyes** : un concentré d'équipements et de services pensé et construit pour répondre à toutes les attentes d'une délégation sportive y compris en matière d'handisport.
 - **Côté lacs** : au coeur du Parc naturel régional de la forêt d'Orient et à quelques mètres de la plage, la résidence des lacs et la halle sportive multi-usages de 1000 m² accueillent depuis de nombreuses années des stages nationaux et internationaux handisports (escrime, basket, natation, boccia, foot-fauteuil...).

- **renforcer l'information et la communication sur l'offre sportive ouverte aux personnes en situation de handicap** : en lien avec les acteurs du monde sportif et du handicap, le Département a multiplié les supports de communication afin de promouvoir l'offre handisport disponible, les bienfaits du sport sur la santé ainsi que les évènements sportifs organisés sur le territoire en lien avec les associations et clubs sportifs adaptés.
- **coordonner l'inclusion des personnes en situation de handicap par le sport avec les autres projets inclusifs du Département** :
 - **tourisme** : développer et assurer la visibilité des offres d'hébergement, de services et de loisirs à destination des personnes en situation de handicap dans l'offre touristique du territoire. Ex : création d'une marque « Tourisme et handicap »
 - **aménagements et infrastructures** : prévoir systématiquement l'accessibilité et l'inclusion des personnes en situation de handicap dans chaque projet d'aménagement, de construction ou de requalification. Ex : aires de jeux adaptées, achat de Tiralot...
 - **accompagnement des publics en situation de handicap** : favoriser les actions transversales entre les politiques sportives du Département et les politiques en faveur de l'autonomie des personnes en situation de handicap et des personnes âgées. Ex : financement par la « Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie » d'actions en faveur de l'activité sportive des seniors y compris en situation de handicap.
- **Participation aux groupes de travail nationaux « Jeux olympiques et paralympiques 2024 »** à l'ADF et notamment à l'atelier « Paralympiques »

3| **Le projet spécifique du Département de l'Aube : mobiliser un réseau d'acteurs issus du milieu sportif et du handicap**

Pour compléter sa candidature, le Département de l'Aube a présenté son projet de territoire basé sur la coordination et l'animation d'un réseau d'acteurs issus à la fois des milieux du sport et du handicap afin de :

- créer une dynamique autour du sport et du handicap,
- développer la pratique sportive des personnes en situation de handicap.

Poursuivant son objectif de développer le sport pour tous et notamment le sport pour les personnes en situation de handicap, le Département de l'Aube, en lien avec les acteurs du milieu sportif tels que le comité départemental handisport de l'Aube (CDH10) ainsi que l'association de sport adapté de l'Aube (ASA 10), a très vite identifié le besoin d'engager un plan d'actions pour favoriser la pratique dans ce domaine. **Le Département a choisi d'être le chef de file d'un groupe de travail**, préfigurateur d'un réseau regroupant les acteurs du milieu du sport mais également du milieu du handicap, pour réfléchir et agir collectivement sur les besoins et les moyens à mettre en place pour favoriser l'activité physique des personnes en situation de handicap.

Ainsi, le groupe de travail se compose des services du Département de l'Aube, du Comité départemental handisport de l'Aube (CDH10), de l'ASA 10, la MDPH, la DDCSPP, le CDOS, l'UNSS, l'APEI, l'ARS, l'USEP et les services de l'Education Nationale, la Direction de l'Autonomie du Département, le Centre sportif de l'Aube, l'Institut de rééducation Pasteur.

Les principaux objectifs de ce groupe de travail sont :

- **développer une stratégie d'information et de communication** pour encourager et sensibiliser à l'activité physique et la pratique sportive, faire connaître les offres sportives adaptées disponibles dans l'Aube, valoriser les initiatives sur ce sujet.
- **mobiliser et « professionnaliser » les acteurs (handicap et sport)** pour favoriser l'accès des personnes en situation de handicap à une offre sportive adaptée en accompagnant vers diversification des compétences en faveur de l'inclusion par le sport et en outillant les acteurs.
- **renforcer la transversalité et développer la mutualisation entre les acteurs** et les moyens en consolidant la coopération, l'entraide et l'interconnaissance de chacun en vue d'organiser des actions communes impactantes.

■ Annexes

- courrier de Dominique Bussereau, président de l'ADF
- dossier de candidature du Département plus détaillé